



## AVIS D'EXAMEN

### Enquête par internet sur le logement Enquête méthodologique Internet complémentaire à l'Enquête Logement 2013

---

*Service producteur* : Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales (Dsds)  
Réunion du Comité du label de la statistique publique du 28 novembre 2013 (commission Ménages)

L'enquête Nationale Logement (ENL) 2013 vise à décrire très précisément les conditions de logement des ménages, permettre d'apprécier les effets des politiques du logement, évaluer les dépenses en logement et mesurer le confort des ménages.

L'enquête méthodologique Internet associée s'intéresse plus particulièrement aux loyers, elle s'adresse donc principalement **aux locataires**. C'est une version allégée et adaptée du questionnaire de l'ENL conduit en face à face.

L'expérimentation va permettre de comparer les estimateurs de loyers obtenus avec la collecte Internet/papier et avec la collecte face à face. D'une manière plus générale, les données ainsi recueillies alimenteront les études sur la collecte multi-mode.

Les principaux thèmes abordés sont :

- les caractéristiques physiques du logement (taille, confort sanitaire, dépendances),
- les modalités juridiques d'occupation du logement du ménages,
- les dépenses des locataires (loyers, charges et taxes locatives) et les aides dont bénéficie le ménage,
- la situation personnelle et professionnelle de l'occupant principal du logement.

L'enquête auto-administrée bi-mode Internet et papier sera réalisée entre mars et mai 2014 avec une durée de questionnement de 15 minutes en moyenne.

La taille de l'échantillon est de 40 000 logements tirée dans la base des fichiers fiscaux « FIP 2013 », disponibles en 2014 (issus des déclarations en 2013 des revenus de 2012 et de la taxe d'habitation). Le champ de l'enquête concerne la France métropolitaine.

---

### Le Comité du label émet les remarques et recommandations suivantes :

#### Méthodologie

Concernant les modalités de tirage, le Comité encourage le service à vérifier, en collaboration avec le DMS, s'il est opportun et pertinent de tirer une partie de l'échantillon dans les ZAE de l'échantillon-maître dans le but d'assurer les meilleures conditions de comparabilité avec l'enquête en face-à-face. Le Comité souhaitera être informé des conclusions de cette réflexion et des décisions finales qui seront prises en matière d'échantillonnage.

.../...

### Traitement aval

Pour accroître également la comparabilité des traitements aval des deux méthodes de collecte en face-à-face et internet (notamment, les traitements de la non-réponse et le calage), le Comité suggère d'élaborer des procédures de traitements les plus voisines possible, notamment en recourant à des variables explicatives similaires et/ou disponibles simultanément dans les deux bases de sondage.

### Informations générales

Le Comité note que des tests ont été réalisés lors de la répétition générale et qu'une note est en cours de rédaction. Le bilan des tests sera adressé au secrétariat du Comité du label.

Il prend note du fait que l'Unité des affaires juridiques et contentieuses (UAJC) a été consultée pour le passage de la société prestataire au Comité du secret. La décision qui en découlera sur cette formalité devra être communiquée au Comité du label.

### Recommandations plus spécifiques

Le logo de la statistique publique devra être rajouté sur la lettre-avis de contact avec les enquêtés.

Concernant le verso des lettres-avis qui donne une information sur les actions et offres de communication de l'Insee, le Comité suggère qu'une réflexion soit menée en collaboration avec le pôle Insee-contact pour améliorer la présentation et actualiser les données.

Dans la lettre-avis de contact avec les enquêtés, le Comité suggère de rajouter une phrase « si vous n'avez pas ou ne disposez pas d'internet, vous pouvez obtenir un questionnaire papier, en appelant un numéro de contact ». Une instruction sur la possibilité de mettre en place un numéro vert pour cette enquête serait souhaitable.

### Remarque plus technique

Le Comité du label encourage le service à vérifier avec les responsables informatiques s'il est possible de récupérer automatiquement des informations sur les temps de connexion, dispositif qui pourra servir pour d'autres enquêtes à venir par internet en vue de mesurer le temps de réponse.

### Diffusion des résultats

Le Comité souhaite la mise à disposition des fichiers auprès des chercheurs, en même temps que ceux de l'enquête principale Logement (tout en l'assortissant des précautions d'usage liées au statut spécifique de l'enquête), via le réseau Quetelet.

Le Comité du label demande au service, en sus des remarques spécifiques évoquées ci-dessus, de prendre également en compte celles soulevées dans le rapport d'expertise.

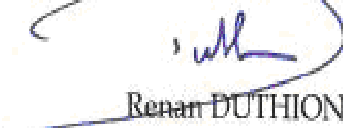
Par ailleurs, le Comité demande de recevoir les documents suivants :

- les conclusions de l'étude menée en collaboration avec le DMS sur les modalités de tirage de l'échantillon
- une note sur les résultats des tests
- l'avis de l'UAJC sur le passage du prestataire au Comité du secret
- la lettre-avis modifiée.

**Le Comité du label de la statistique publique attribue un avis d'examen favorable à l'enquête méthodologique Internet, complémentaire à l'Enquête Logement 2013, assorti de la proposition d'obligation de réponse au même titre que l'enquête principale Logement 2013.**

**Cet avis d'examen est valide pour l'année 2014**

Le Président du Comité du label  
de la statistique publique



Renan DUTHION